

M. JACOBS: Les frais atteignent \$30,000 en chiffres ronds, si je comprends bien.

M. COLDWELL: La rémunération est-elle versée à l'organisme auquel est rattaché le correspondant dans la province, ou est-elle versée au correspondant lui-même?

L'hon. M. ROGERS: Elle est versée dans chaque cas au correspondant lui-même.

M. COLDWELL: Si je le demande c'est parce que je sais que dans la province de Saskatchewan les autres gains de toutes sortes sont interdits aux fonctionnaires, et je me demandais comment on pare à cela.

M. MacINNIS: Je crains que mon honorable ami de Cartier (M. Jacobs) ne connaisse pas bien la *Gazette*. Je crois savoir qu'il la reçoit chaque semaine.

M. JACOBS: Je ne la lis jamais.

M. MacINNIS: Si je comprends bien, elle ne paraît que mensuellement; du moins, l'édition que je reçois est mensuelle. Je suis convaincu que ses lecteurs y puisent une éducation libérale—je n'entends pas une éducation dans les affaires du parti libéral.

M. JACOBS: Une éducation à la CCF.

M. MacINNIS: Elle renferme beaucoup de matière instructive, et si l'on en tire bon usage je ne crois pas que le montant de \$30,000 ou le montant, quel qu'il soit, soit exorbitant. Il me fait plaisir de constater que le ministre en a fait tenir un exemplaire à l'honorable député de Cartier, afin qu'il puisse mieux la connaître à l'avenir.

M. WOODSWORTH: A mon sens, la suppression de la *Gazette du Travail* ne se motive pas plus que la suppression de publications comme le *Bulletin des renseignements commerciaux* par exemple, destiné aux hommes d'affaires du pays, et, par-dessus tout, la *Gazette du Canada*, tellement encombrée qu'on n'y trouve rien.

(Rapport est fait sur l'état de la question.)

A six heures la Chambre est ajournée d'office, en conformité du Règlement.

JEUDI 12 mars 1936

La séance est ouverte à trois heures.

AGRICULTURE ET COLONISATION

M. W. G. WEIR (Macdonald) présente le premier rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation dans les termes suivants:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit imprimé au jour le jour 500 exemplaires en anglais et 200 en français des [L'hon. M. Rogers.]

procès-verbaux et des témoignages rendus devant lui, ainsi que des papiers, documents et registres à incorporer à ces témoignages; et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Que lui soit accordée l'autorisation de nommer, d'employer et de rémunérer des avocats pour aider à l'enquête actuellement en cours, d'employer et de rémunérer des vérificateurs et les spécialistes dont le concours lui paraîtra nécessaire.

3. Que l'autorisation lui soit accordée de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. WEIR (Macdonald) propose l'adoption du rapport.

L'hon. CHARLES A. DUNNING (ministre des Finances): Je n'aime pas à m'opposer à l'adoption d'un rapport de cette nature, mais je crois avoir raison de dire que lorsqu'un rapport d'un comité prévoit quelque dépense il faut qu'il soit précédé d'un avis. Si j'ai bien compris, le premier rapport du comité permanent de l'agriculture demande l'autorisation d'effectuer certaines dépenses relativement à l'impression des rapports et à l'audition des témoins.

M. l'ORATEUR: La motion est-elle réservée à titre d'avis de motion?

M. W. G. WEIR (Macdonald) présente le deuxième rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation:

Votre comité est d'avis qu'aucune hausse du prix des instruments aratoires ne devrait être mise en vigueur avant que soit terminée l'étude de la question qui fait l'objet de l'ordre de renvoi, savoir, les hauts prix des instruments aratoires en 1936.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles il a été répondu de vive voix sont marquées d'un astérisque.)

LOI D'ARRANGEMENT ENTRE CULTIVATEURS ET CRÉANCIERS EN NOUVELLE-ÉCOSSE

M. McCULLOUGH:

1. Combien de propositions ont été faites en Nouvelle-Ecosse en vertu de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers?

2. Quel était le montant total des dettes comprises dans lesdites propositions?

3. En Nouvelle-Ecosse, combien de demandes de prêts ont été adressées à la Commission du prêt agricole canadien?

4. Combien de ces demandes ont été accordées?

5. Quelle a été la somme totale d'argent prêté en vertu de ces demandes?

L'hon. M. DUNNING:

1. 84 jusqu'au 1er mars 1936.

2. \$279,858.88.

3. 1,315, depuis le commencement des affaires jusqu'au 29 février 1936.

4. 373.

5. Prêts accordés jusqu'à ce jour, \$488,865.